

Au vu de la situation des requérant-e-s d'Ethiopie / Erythrée, nous demandons:

- \* **L'arrêt des mesures de renvoi vers l'Ethiopie/ Erythrée**
- \* **La suspension des interdictions de travail décrétées par le Canton**
- \* **La régularisation des débouté-e-s**

#### **La situation en Ethiopie / Erythrée**

En 1998, un violent conflit armé a éclaté entre l'Ethiopie et l'Erythrée, faisant plus de 100'000 victimes sur une période de deux ans.

Depuis juin 2000, l'ONU assure une présence militaire dans la zone frontalière pour éviter de nouveaux affrontements et s'assurer que les 2 pays respectent leurs engagements. Depuis plus d'une année, le Conseil de sécurité de l'ONU multiplie les appels à la collaboration entre les deux pays en dénonçant une situation « insoutenable » et « explosive », faisant état de nombreux mouvements de troupe à la frontière.

En Erythrée, le gouvernement autoritaire exerce un contrôle violent sur la liberté d'opinion et la liberté religieuse. En Ethiopie, les élections de mai 2005, fortement contestées (déclarées non conformes par la mission d'observation de l'Union Européenne) ont donné lieu à un vaste mouvement de protestation qui fut réprimé dans le sang (plus de 80 personnes assassinées par les forces de l'ordre) et donna lieu à des dizaines de milliers d'arrestations. Depuis, le régime au pouvoir multiplie les actes de violence, de censure, et les emprisonnements arbitraires. Tous les principaux leaders de l'opposition ainsi que plusieurs journalistes et militant-e-s des droits humains sont emprisonné-e-s depuis des mois. Ils et elles sont accusé-e-s entre autres de trahison et d'outrage à la Constitution, charges passibles de la peine de mort en Ethiopie. Plusieurs rapports d'ONG rapportent la situation dramatique des droits humains dans la région (voir plus bas).

#### **La situation en Suisse**

Depuis des années, l'Office des Migrations refuse d'entrer en matière sur les dossiers des éthiopien-ne-s / érythréen-ne-s. Ainsi, lorsque le Canton de Vaud a présenté en avril 2004 les dossiers de 1273 requérant-e-s qui pouvaient bénéficier d'une régularisation selon la circulaire Metzler, Berne a immédiatement rejeté les dossiers des 175 éthiopien-ne-s/érythréen-ne-s sans entrer en matière dessus. La position de l'Office Fédéral des Migrations (ODM) face à ces requérant-e-s peut ainsi être résumée par les déclarations de son porte-parole:

«Nous suivons la situation en Ethiopie. Et cette situation est assez instable, c'est vrai. (...) il est clair que si le renvoi présente un quelconque danger pour la personne, on y renonce provisoirement.»

Cela fait ainsi 8 ans que certain-e-s réfugié-e-s éthiopien-ne-s sont en situation d'expulsion provisoirement repoussée...

Malgré ces déclarations et l'instabilité toujours flagrante de la région, l'ODM vient de lancer il y a quelques jours un programme d'incitation au retour...

#### **La situation dans le canton de Vaud**

Depuis la reprise par M. Mermoud du dossier asile, le quotidien des requérant-e-s s'est considérablement dégradé. Les interdictions de travail généralisées ont été ressenties particulièrement durement par les éthiopien-ne-s / érythréen-ne-s dont certain-e-s travaillaient légalement depuis une dizaine d'année en Suisse!

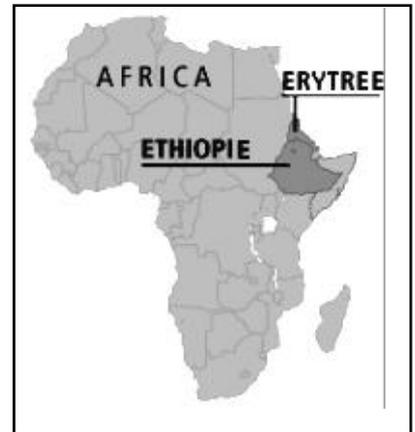
Les requérant-e-s en sont donc maintenant réduit-e-s à vivre avec environ 300.- par mois que leur verse la FAREAS. Comble du cynisme, la seule possibilité d'améliorer leur quotidien est d'accepter un « programme d'occupation pour requérant d'asile » à mi-temps qui consiste à effectuer différentes tâches telles le nettoyage des bus pour 3 francs 50 de l'heure...

#### **Régularisation**

Cela fait des années que la situation en Ethiopie/Erythrée est instable et dangereuse.

Il est temps que la Confédération et le Canton de Vaud prennent leur responsabilités. Nous demandons donc aux autorités fédérales de reconnaître le statut de réfugié aux requérant-e-s éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s en leur accordant une autorisation de séjour.

Dans l'intervalle, nous demandons aux autorités cantonales de cesser les mesures privatives à l'encontre de ces requérant-e-s et en particulier de leur permettre à nouveau de travailler.



**«Ethiopie:des milliers d'étudiants détenus illégalement dans des lieux où des cas de tortures ont été fréquemment rapportés»**

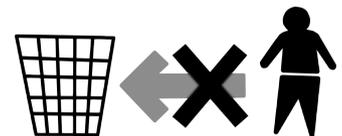
Amnesty International,  
2 février 06

**«La situation des droits de l'homme en Ethiopie est inquiétante»**

Louise Arbour, Haut  
Commissaire de l'ONU,  
27 avril 06

**«On est mariés depuis 2 ans, mais on a pas le droit de vivre ensemble... ma femme est attribuée à un autre canton»**

Un requérant éthiopien  
1 juin 06



**LES DROITS HUMAINS NE SONT PAS JETABLES**

**RÉGULARISATION**

Association des éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s du canton de Vaud  
Coordination Asile  
[www.stoprenvoi.ch](http://www.stoprenvoi.ch)